

Offre d'emploi

Économiste (H/F)

Direction de la régulation sectorielle des transports 2

Descriptif de l'offre

- Poste à pourvoir dès que possible.
- Lieu de travail : Paris 14ème (quartier gare Montparnasse).
- Type de contrat : contrat de droit public de 3 ans pouvant évoluer vers un CDI ou détachement pour fonctionnaires de catégorie A/A+¹.
- Conditions de travail attractives : rémunération selon profil et expérience² ; télétravail possible jusqu'à trois jours par semaine (sous réserve des nécessités de service), pack informatique pour le télétravail (écran, clavier, souris, casque, ordinateur et téléphone portable), offre mutuelle/prévoyance avec prise en charge à 60% des frais correspondants, tickets restaurants.

L'Autorité de régulation des transports

L'Autorité de régulation des transports (ART) est une autorité publique indépendante (API). Créée en 2009 sous le nom d'Autorité de régulation des activités ferroviaires (ARAF) avec pour principale mission d'accompagner l'ouverture à la concurrence du marché de transport ferroviaire, l'Autorité s'est progressivement imposée comme un régulateur de transport multimodal aux compétences fortement renforcées. Ses missions de régulation économique ont été élargies d'abord aux secteurs du transport collectif routier de voyageurs et des autoroutes concédées en 2015, puis aux secteurs aéroportuaire, des transports publics urbains en région Île-de-France ainsi qu'aux services numériques de mobilité en 2019.

Pour lui permettre d'assurer pleinement ses missions de manière indépendante, l'Autorité dispose de larges pouvoirs. Elle est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses décisions sont adoptées par un collège de cinq membres permanents³, dont le président, choisis pour leurs compétences économiques, juridiques ou techniques dans le domaine des services numériques ou du transport, ou pour leur expertise des sujets de concurrence.

Au cœur d'une structure dynamique qui croît régulièrement tout en accompagnant ses collaborateurs dans leur progression individuelle, vous développerez votre potentiel dans un environnement bienveillant. Les services de l'Autorité, dont les effectifs s'élèvent désormais à près d'une centaine d'agents, sont composés de collaborateurs engagés et d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, experts sectoriels, auditeurs/analystes financiers, analystes de données). Au sein d'équipes projets pluridisciplinaires, vous participerez à la préparation et à l'exécution des avis et décisions de l'Autorité en contribuant à animer nos valeurs d'indépendance, de transparence,

¹ Les conditions générales de recrutement, d'emploi et de rémunération du personnel de l'Autorité de régulation des transports prévoient trois classes indiciaires pour les emplois d'économistes, selon le niveau de séniorité (économiste, économiste confirmé et économiste sénior), associées à des responsabilités et compétences et comportements professionnels attendus croissants.

² Cf. note de bas de page 1.

³ La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités a acté une transformation de la gouvernance du collège de l'Autorité, qui passera progressivement à cinq membres permanents (les deux membres vacataires actuels termineront leur mandat et ne seront pas remplacés).

d'expertise et de dialogue. Vous contribuerez ainsi à construire la régulation économique du secteur des transports, qui constitue un pilier essentiel à la vie économique et sociale des territoires et dont l'environnement actuel est marqué par de nombreux défis, tant sur les plans écologiques ou économiques que numériques. Vous participerez, ainsi, dans un environnement stimulant, au suivi et au bon fonctionnement du marché dans l'ensemble des secteurs que l'Autorité régule, au bénéfice des usagers.

Missions

La direction de la régulation sectorielle des transports 2, dans laquelle vous évoluerez, est notamment chargée de la régulation et du contrôle des concessions autoroutières. Parallèlement, elle régule le marché libéralisé du transport par autocar et des gares routières. Elle fournit également un support économique à la direction chargée de la régulation du secteur aéroportuaire. La direction est majoritairement composée d'économistes et d'experts sectoriels.

Vous pourrez par exemple être chargé(e) des missions suivantes :

- instruction de questions économiques, tarifaires et techniques, dans le cadre de l'examen des projets de nouveaux contrats de concession autoroutière ;
- instruction des demandes d'homologation des tarifs annuels des redevances aéroportuaires ou des projets de contrat de régulation économique conclus entre les exploitants des aéroports et l'État ;
- quantification des bénéfices pour les usagers et la collectivité d'un service de transport interurbain par autocar.

Plus généralement, vous pourrez être sollicité(e) pour contribuer aux missions de l'ensemble de la direction.

Vous serez amené(e) à travailler en étroite collaboration avec les auditeurs-analystes financiers de la direction de la régulation financière des transports (DRFT) ainsi qu'avec les juristes de la direction des affaires juridiques (DAJ) des services de l'Autorité, ce qui constituera une occasion unique de développer une large palette de compétences au service de missions d'intérêt général.

Profil

- Ingénieur et/ou économiste intéressé(e) par les grandes infrastructures, les politiques de mobilité ou la régulation de la concurrence.
- Niveau bac + 5 minimum, diplômé d'une grande école de premier rang ou de formation universitaire de niveau équivalent.
- Une première expérience professionnelle (stages y compris), notamment au sein d'une autorité de régulation sectorielle, d'un cabinet de conseil économique ou d'une administration centrale de l'État, serait appréciée mais n'est pas nécessaire.

Compétences

- Connaissances théoriques et / ou pratiques en économie.
- Excellentes capacités d'analyse et de synthèse.
- Fortes compétences rédactionnelles, aptitude aux présentations orales, sens de la pédagogie.
- Capacité à organiser son travail de manière autonome, à piloter plusieurs projets en parallèle tout en maîtrisant les différents aspects, à gérer les priorités, à respecter les délais, à rendre compte efficacement de ses travaux, questionnements et résultats.
- **Les plus : connaissance des problématiques de concurrence et de régulation, connaissance des enjeux des politiques des transports et de la planification des infrastructures, connaissances en finance d'entreprise.**

Candidature

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et références éventuelles) sont à adresser par mail à recrutement@autorite-transport.fr avec copie à vincent.benezech@autorite-transport.fr.